

СЪД НА ЕВРОПЕЙСКИТЕ ОБЩНОСТИ  
TRIBUNAL DE JUSTICIA DE LAS COMUNIDADES EUROPEAS  
SODNÍ DVŮR EVROPSKÝCH SPOLEČENSTVÍ  
DE EUROPÆISKE FÆLLESSKABERS DOMSTOL  
GERICHTSHOF DER EUROPÄISCHEN GEMEINSCHAFTEN  
EUROOPA ÜHENDUSTE KOHUS  
ΔΙΚΑΣΤΗΡΙΟ ΤΩΝ ΕΥΡΩΠΑΪΚΩΝ ΚΟΙΝΟΤΗΤΩΝ  
COURT OF JUSTICE OF THE EUROPEAN COMMUNITIES  
COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES  
CÚIRT BHREITHIÚNAIS NA gCÓMHPHOBAL EORPACH  
CORTE DI GIUSTIZIA DELLE COMUNITÀ EUROPEE  
EIROPAS KOPIENU TIESA



EUROPOS BENDRIJŲ TEISINGUMO TEISMAS  
AZ EURÓPAI KÖZÖSSÉGEK BÍRÓSÁGA  
IL-QORTI TAL-ĠUSTIZZJA TAL-KOMUNITAJIET EWROPEJ  
HOF VAN JUSTITIE VAN DE EUROPESE GEMEENSCHAPPEN  
TRYBUNAŁ SPRAWIEDLIWOŚCI WSPÓLNOT EUROPEJSKICH  
TRIBUNAL DE JUSTIÇA DAS COMUNIDADES EUROPEIAS  
CURTEA DE JUSTIȚIE A COMUNITĂȚILOR EUROPENE  
SÚDNY DVOR EURÓPSKYCH SPOLOČENSTEV  
SODIŠČE EVROPSKIH SKUPNOSTI  
EUROOPAN YHTEISÖJEN TUOMIOISTUIN  
EUROPEISKA GEMENSKAPERNAS DOMSTOL

Presse et Information

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE n° 17/07

27 février 2007

\* \* \*

### VISITE À LA COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES D'UNE DÉLÉGATION DU CONSEIL D'ÉTAT FRANÇAIS

Une délégation de sept Membres du Conseil d'État français, conduite par son Vice président, M. Jean-Marc Sauvé, a effectué une visite officielle à la Cour de justice des Communautés européennes, les 26 et 27 février 2007. La délégation a été accueillie par M. Vassilios Skouris, Président de la Cour de justice, ainsi que par M. Yves Bot, Avocat général à la Cour, M. Jean-Claude Bonichot, Juge à la Cour et M. Roger Grass, Greffier de la Cour.

Une table ronde a été organisée le premier jour de la visite, avec la participation de M. le Président de la Cour de justice ainsi que de Membres de la Cour de justice, sur "La responsabilité de l'État du fait du non-respect de ses engagements communautaires" et sur "La conciliation entre le respect des engagements communautaires de la France et le respect des principes constitutionnels en droit interne (récent arrêt Arcelor)".

Le deuxième jour de la visite, la délégation a pris part à une séance de travail sur les procédures devant la Cour.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des relations constantes et étroites que la Cour de justice entretient avec les juridictions suprêmes des États membres.

*Document non officiel à l'usage des médias, qui n'engage pas la Cour de justice.*

*Langues disponibles : FR*

*Pour de plus amples informations, veuillez contacter Mme Marie-Christine Lecerf*

*Tél: (00352) 4303 3205 Fax: (00352) 4303 3034*